EDMOND DE ROTHSCHILD

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Le présent document fournit des informations essentielles à l'investisseur de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Nous vous conseillons de le lire afin de décider d'investir ou non en toute connaissance de cause.

GLOBAL EMERGING (le « Compartiment »), un Compartiment de EDMOND DE ROTHSCHILD FUND (le « Fonds »)

Classe d'actions C EUR (la "Classe") - LU1161527202

Société de gestion : Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg)

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Objectif de gestion : La gestion du Compartiment, sur un horizon de placement recommandé supérieur à 5 ans, vise à accroître la valeur nette d'inventaire par des placements dans des sociétés majoritairement constituées dans les pays émergents (Asie, Amérique Latine, Caraïbes, Europe de l'Est, Moyen-Orient, Afrique).

Indice de référence :MSCI Emerging Markets (NR), dividendes nets réinvestis

Politique d'investissement : Le choix de la stratégie est entièrement discrétionnaire et est fonction des anticipations du Gestionnaire d'investissement. La stratégie d'investissement du Compartiment consiste à investir de façon dynamique sur les marchés d'actions des pays émergents (Asie, Amérique Latine, Caraïbes, Europe de l'Est, Moyen Orient, Afrique), en adoptant une approche « stock picking ». Elle consiste à sélectionner de façon discrétionnaire les entreprises qui présentent des perspectives de bénéfices à moyen / long terme, ainsi qu'un potentiel d'appréciation. La sélection se fonde sur les fondamentaux des entreprises, notamment la qualité de leur structure financière, leur positionnement par rapport à la concurrence, leurs perspectives futures et la qualité de leurs équipes de gestion. L'univers d'investissement du Compartiment comprend des titres de toutes capitalisations et de tous secteurs économiques. Toutefois, les investissements dans les sociétés de petite capitalisation (inférieures à 100 millions USD) seront limités à 20 % des actifs nets.

L'utilisation de rapports d'analystes externes a pour but d'aider le Gestionnaire d'investissement à orienter sa propre recherche sur un nombre réduit de titres inclus dans l'univers d'investissement. Le choix des analystes externes fait également l'objet d'un processus de sélection défini par le Gestionnaire d'investissement.

Le Compartiment sera exposé à hauteur de 60 à 110 % de ses actifs nets aux marchés d'actions internationaux et plus particulièrement aux marchés émergents, soit directement, soit via des OPCVM et/ou des contrats financiers. Le Compartiment pourra également être investi jusqu'à 100 % de ses actifs nets sur des marchés d'actions internationaux de pays membres de l'OCDE ou hors OCDE et hors pays émergents présentant un lien avec les marchés émergents.

En fonction des anticipations du Gestionnaire d'investissement sur l'évolution des marchés d'actions, dans le but de dynamiser la performance ou à des fins de couverture, le Compartiment pourra investir jusqu'à 40 % de ses actifs nets dans des titres de créance à taux fixe ou variable ou dans des obligations publiques ou privées émis dans des pays membres de l'OCDE, sans restrictions par rapport à leur duration. Ces titres sont notés Investment Grade au moment de l'achat (c'est-à-dire ayant une notation supérieure ou égale à BBB- selon Standard & Poor's, ou toute autre notation équivalente attribuée par une autre agence indépendante, ou une notation interne estimée équivalente et attribuée par le Gestionnaire d'investissement en ce qui concerne les titres de créance non notés).

Dans la limite de 100 % de l'actif net, le Compartiment pourra investir dans des instruments dérivés négociés de gré à gré ou des contrats financiers négociés sur un Marché réglementé ou un Autre marché réglementé afin de conclure des contrats d'options sur actions et indices d'actions afin de réduire la volatilité des actions, des contrats à terme sur indices d'actions, des contrats de change à terme (des contrats de change à terme de gré à gré ou des contrats à terme standardisés sur devises) ou des swaps de devises afin de couvrir l'exposition à certaines devises, dans le cas d'actions émises en dehors de la zone euro.

Tous ces instruments sont utilisés exclusivement à des fins de couverture et/ou, à l'exception des dérivés de change, dans le but d'atteindre l'objectif d'investissement du Compartiment. Afin de limiter le risque global de contrepartie lié aux instruments négociés de gré à gré, le Compartiment peut recevoir des garanties sous forme de liquidités et d'obligations d'État de qualité élevée qui seront déposées mais ne seront pas réinvesties.

Le Compartiment peut investir également jusqu'à 100 % de ses actifs dans des titres intégrant des instruments dérivés. La stratégie utilisée pour l'utilisation des dérivés intégrés est la même que celle décrite pour les dérivés. Ces instruments sont pris en compte dans la limite d'une exposition totale de 110 % des actifs nets.

Par ailleurs, dans la limite maximum de 10 % des actifs nets, le Compartiment peut investir dans des unités ou des parts d'OPCVM ou d'autres Fonds d'investissement répondant aux critères réglementaires d'éligibilité.

La durée de détention recommandée est supérieure à 5 ans

Fréquence d'achat ou de vente de parts : Chaque jour ouvré du Luxembourg et de France, excepté le Vendredi Saint, le 24 décembre (Veille de Noël) et les jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel d'Euronext Paris S.A.) pour les ordres reçus par le centralisateur avant 12h30 le « Jour de calcul de la VNI » et traités sur la base de la valeur nette d'inventaire du jour.

Affectation du résultat : Capitalisation

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

À risque plus faible, rendement potentiellement plus faible — À risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	**6**	7

La définition de la catégorie de risque et de rendement est basée sur les données de performance historiques et/ou la limite de risque indiquée dans la politique d'investissement du Compartiment.

Elle peut ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Compartiment. La catégorie de risque et de rendement présentée peut évoluer dans le temps. La catégorie 1 ne signifie pas un investissement sans risque.

Ce Compartiment est noté en catégorie 6, en ligne avec la nature des titres et les zones géographiques précisées dans la rubrique « Objectifs et politique d'investissement » ainsi que la devise propre de la part.

Risques importants non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : Lorsqu'un important niveau d'investissement est réalisé en titres de créances.

Risque de liquidité : Les marchés relatifs à certains titres et instruments peuvent présenter une liquidité restreinte. Cette liquidité restreinte peut être défavorable au Compartiment, tant au regard de la réalisation des cours indiqués que de l'exécution des ordres aux prix souhaités.

Impact des techniques telles que les contrats de produits dérivés : L'utilisation d'instruments dérivés peut entrainer une diminution des actifs plus importante que la diminution des actifs sous-jacents investis ou des marchés.

Risque de contrepartie : lorsqu'un fonds est couvert par des garanties ou a une importante exposition aux investissements par le biais de contrats avec un tiers.

Risque opérationnel : Le Compartiment peut enregistrer des pertes en raison de la défaillance des processus opérationnels, notamment ceux liés à la garde des actifs.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir une incidence négative sur la valeur liquidative.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment, notamment les coûts de commercialisation et de distribution des catégories d'actions. Ces coûts réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	3,00 %
Frais de sortie	0,00 %

Frais prélevés par le fonds sur une année*

Frais courants de la Catégorie C EUR	1,77 %

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance **Méthode :**15 % par an de la surperformance de la Classe par rapport à l'indice de référence MSCI Emerging Markets (NR)	0,00 %

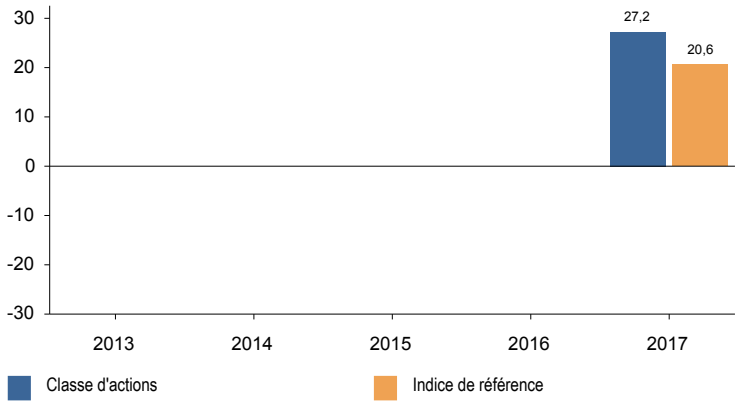
Les pourcentages indiqués sont les maximums pouvant être prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou distribué. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie, Il se peut néanmoins que vous payez moins dans certains cas.

*Le chiffre indiqué se fonde sur les frais calculés fin décembre 2017
Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut les commissions de performance et les frais d'intermédiation excepté les frais d'entrée et de sortie payés par le Compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts et/ou actions d'un autre OPC.

Pour plus d'informations concernant les frais, notamment des informations sur les commissions de performance et leur calcul, veuillez consulter la fiche de données du Compartiment qui se trouve dans le prospectus du Fonds.

PERFORMANCES PASSÉES

Performances annuelles passées du compartiment EDMOND DE ROTHSCHILD FUND Global Emerging Part C EUR en euros (en %)



Date de création de la Catégorie d'actions : Mars 2016
Le Compartiment et la Catégorie ont été créés le 08/02/2016 suite à la fusion par absorption de la Catégorie CR du fonds français Edmond de Rothschild GLOBAL EMERGING (le « Fonds Absorbé »). Le Compartiment et le Fonds absorbé ont des caractéristiques identiques, en particulier en ce qui concerne l'identité de leur gestionnaire, leur structure de frais et de commissions et leur politique d'investissement. Les performances passées indiquées sont celles de la Catégorie CR du Compartiment Absorbé.
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Les performances indiquées ne prennent pas en compte les coûts et commissions supportés lors de l'émission et du rachat des parts, mais incluent les frais courants, les frais d'intermédiation, ainsi que les éventuelles commissions de performance prélevées.
Les calculs de performance sont réalisés en euros, avec dividendes nets réinvestis, pour la classe d'actions et l'indice.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : EDMOND DE ROTHSCHILD (EUROPE)
Régime fiscal : Le Fonds est assujetti à la législation fiscale du Luxembourg, ce qui peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur en fonction de son pays de résidence. Pour plus d'informations, veuillez consulter un conseiller fiscal.

Des documents plus détaillés sur EDMOND DE ROTHSCHILD FUND, les Compartiments et les Classes d'actions disponibles, tels que le prospectus et les rapports annuels et semestriels, peuvent être obtenus gratuitement, en version anglaise, auprès du siège social d'Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg), à l'adresse : 20 Boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourget sur le site web www.edmond-de-rothschild.com.

Le dernier cours des actions est disponible en ligne sur www.edmond-de-rothschild.com, dans la section « Fonds ».

Ce document décrit la Catégorie du Compartiment. Le prospectus, les rapports annuels et les rapports semestriels sont préparés pour le Fonds dans son ensemble. Les actifs et passifs des divers compartiments sont séparés. Les actifs de tous les Compartiments sont uniquement disponibles afin de satisfaire aux créances, responsabilités et obligations associées aux Compartiments concernés. Les actionnaires sont autorisés à convertir toutes ou une partie des actions en actions d'une autre catégorie du Compartiment, ou en actions de la même ou d'une autre catégorie d'un autre compartiment. Pour plus d'informations sur la conversion des actions, veuillez consulter la section du prospectus consacrée à ce sujet intitulée « Conversion d'actions ».

Des informations détaillées concernant la politique de rémunération établie par la Société de gestion, notamment la description du mode de détermination de la rémunération et des avantages sont disponibles sur le site Internet http://www.edmond-de-rothschild.com/site/Luxembourg/en/asset-management/terms-and-conditions. Une copie écrite du résumé de ladite politique de rémunération peut être fournie gratuitement aux actionnaires du Compartiment sur demande.

La responsabilité d'Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Le Compartiment et ses actions n'ont pas été enregistrés auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et le Fonds n'adressera pas une demande afin de recevoir l'autorisation d'offrir ou de vendre des actions au public conformément aux dispositions du U.S. Securities Act de 1933. Le Compartiment n'est et ne sera pas enregistré conformément au U.S. Investment Company Act de 1940, tel que modifié. Les actions de ce Compartiment ne peuvent pas être offertes et ce document ne peut être distribué aux États-Unis d'Amérique ou sur un quelconque de ses territoires, possessions ou régions relevant de sa compétence.

Ce fonds est autorisé au Luxembourg et supervisé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg) est autorisé au Luxembourg et supervisé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 28/03/2018.